

En mars dernier, la Région a choisi d'adapter son dispositif d'aides en faveur de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables (chauffe-eau solaires, poêles à bois...).

Pendant plusieurs années, les Verts ont porté au sein du Conseil régional la création de cette politique, mise en place en 2002. Depuis, fort de ces 6 ans d'expérience, on ne peut que se féliciter du succès de ce dispositif au vu du nombre de demandes qui ne cesse d'augmenter, avec aujourd'hui plus de 5000 m<sup>2</sup> de capteurs solaires installés.

La nouvelle répartition entre le crédit d'impôt et l'aide régionale permettra non seulement aux particuliers de bénéficier d'une aide supérieure mais aussi de renforcer le caractère incitatif du dispositif en faveur de l'acquisition d'équipements plus performants et économiques en énergie. Les personnes qui ont une démarche éco-responsable et privilégiant les installations les plus performantes sont celles qui seront le plus soutenues.

L'objectif est la généralisation de ces installations facilitant le recours aux énergies renouvelables qui contribuent à la diminution des émissions de gaz à effet de serre.

Alors que le coût du baril de pétrole atteint des valeurs qui impactent de plus en plus le budget de nos concitoyens et que l'évolution climatique est source d'inquiétudes croissantes, le développement de l'utilisation des énergies renouvelables est plus que jamais à l'ordre du jour.